

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents:**

**Objet: Culture - Convention Orchestre du Pays, spectacle condensé " 1907, les 12 dimanches d'un printemps "**

L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020. Il est composé d'un chœur à 3 voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 120 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 102 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

Le spectacle en cours de répétition est « 1907, les 12 dimanches d'un printemps ».

En raison du contexte sanitaire seule la forme condensée de ce spectacle d'une durée de 20 minutes peut être répétée et proposée en 2021 à la diffusion pour des manifestations et événements liés à l'histoire du vin, thématique développée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

Une conférence écrite par Jean Tuffou sur la révolte vigneronne peut être organisée en avant-première des spectacles.

Cette forme condensée peut être proposée aux communautés de communes du territoire dans le cadre de leur programmation culturelle mais, également aux communes du Pays. Aucune contrepartie financière pour l'année 2021 ne sera demandée aux collectivités qui accueilleront le spectacle. Cette démarche acte la volonté de soutenir les professionnels de la culture et d'amorcer la reprise des diffusions lors d'événements culturels auprès de la population du Pays (4 spectacles pourront être programmés en 2021).

Il est proposé de conclure une convention de partenariat, dont le projet figure en annexe de ce rapport entre le Président du Pays et le Maire de la commune qui accueille le spectacle ou le Président de la communauté de communes si la programmation est intercommunale.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur :

le modèle de convention entre le Syndicat mixte et les collectivités du territoire et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à ces décisions.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité valide le modèle de convention entre le Syndicat mixte et les collectivités du territoire et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ces décisions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 21 mai 2021.

Le Président,  
Jean ARCAS

